

ESSONNE

Rapport moral

Septembre 2024 – Août 2025

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

I) Point licence

Millésime	2023	2024	2025
Nombre de licence	12 955	12 242	11 786
Évolution (Avec N-1)	- 4,58 %	- 5,5 %	- 3,72 %

Pour ce millésime, la perte de licence s'est estompée et atteint un seuil de – 3,72%. Depuis 2021 c'est une baisse de 9,48% des licenciés, chiffre identique à la moyenne régionale. La valeur nationale est de – 6,08%.

Concernant la fidélité de nos cavaliers, pour cette saison 62,29% des cavaliers 2024 ont été fidèles en 2025. C'est une hausse de 3% par rapport à l'année précédente. Au niveau régional, ce chiffre est de 60,05% et au niveau national de 60,96%.

72,14% des cavaliers licenciés en Essonne en 2024 l'ont renouvelée en 2025, indépendamment du club d'origine. Ce chiffre était à 59,77% l'année précédente.

C'est 48,98 % des primo-licenciés 2024 qui ont renouvelés leur licence en 2025. Ce chiffre place le département dans le premier tiers des départements de France pour la fidélité des primo-licenciés.

Le nombre de nouveaux licenciés du département connaît une baisse de 7,53% sur cette saison.

II) Point compétition

Licence	Club	Amateur	Pro	Total	% des licenciés
2024	2 519	579	46	3144	25,7 %
2025	2 374	574	45	2993	25,4 %

Un total de 392 compétitions ont été organisées sur le département là où 308 étaient organisées l'année précédente.

3 championnats départementaux ont été organisés en Equifeel, Travail à pied et TREC (épreuve annulée et reportée en début d'exercice suivant)

Les épreuves des circuits départementaux ont été attribuées en réunion de calendrier.

Enfin cette saison le département s'est illustré au GOF 2025 avec une moisson de 44 médailles (39 l'année passée) permettant de placer le département de l'Essonne à la 3^{ème} place lors du GOF Poney.

	Médailles	Victoires	1 ^{er} Quart	Total engagement
GOF Poney	24	8	52	211
GOF Club	20	5	55	207
Total	44	13	107	418

III) Actions menées par le CDE

- Changement de l'équipe

Lors de cet exercice, le comité directeur a été renouvelé. Huit nouveaux dirigeants et officiels ont été élus lors de l'assemblée générale électorale du 20 mars 2025 pour 4 ans.

- Réorganisation des circuits départementaux

L'équipe du CDE a modifié les conditions d'attribution des 5 épreuves de circuit départemental pour chaque discipline. Ces attributions se font désormais sur présentation d'un cahier des charges après une sélection par le comité directeur. Ce document, accessible sur le site du CDE, prévoit entre autres que le comité mette à disposition des organisateurs ses ressources matérielles et impose certains supports signalétiques comme l'obstacle ou encore l'arche pour les remises des prix. Le CDE prend également à sa charge les plaques et flots pour les différentes épreuves labellisées.

- Championnat départemental

L'existence d'un championnat départemental était relativement aléatoire selon les disciplines dans la mesure où il n'apporte plus de privilège particulier pour les qualifications. En conséquence, une nouvelle formule pour les championnats départementaux voit le jour. C'est sur la computer-list des circuits départementaux complets (5 dates) que se court le championnat départemental conformément à son règlement (accessible sur le site du CDE). La remise des prix aura lieu en septembre de l'année suivante lors du Gala du CDE.

- Gala du CDE

En septembre 2025, le CDE a organisé le Gala 2025 afin de mettre à l'honneur les cavaliers, dirigeants et clubs du département qui ont performé lors des championnats de France 2025. Pas moins de 300 personnes étaient présentes lors de cet événement. Les services de la Direction de la Jeunesse et de la Vie associative du département de l'Essonne, la cellule communication du département ainsi que le Président du Conseil Départemental de l'Essonne étaient également présents. Différents articles ont été réalisés et relayés sur les médias du département et du Président du Conseil Départemental.

- Relation institutionnelles

Durant les Générali Open de France, le président du CDE a pu rencontrer les maires de différentes communes invités au Parc Équestre Fédéral afin d'échanger avec eux sur l'évènement sportif ainsi que sur l'intérêt de l'équitation pour leur commune. Durant ces échanges ils se sont prêtés au jeu de l'interview croisée qui a été captée par le service FFE Territoires.

Aussi, le Gala 2025 a été l'occasion d'entrer en contact avec le Président du Conseil Départemental de l'Essonne afin de pouvoir prendre attache avec lui dans une perspective de développement futur.

- Rédaction et envoi d'un courrier de félicitations

L'ensemble des cavaliers médaillés du GOF ont reçu un courrier de félicitations de la part du Président du CDE.

- Le TREC du Pégase

Cette année encore, le CDE organisait pour la 45^{ème} édition le TREC du Pégase au Haras de Folleville.

Cette édition a été l'occasion d'innover puisqu'une randonnée nocturne a été proposée ainsi que des épreuves de TREC attelé. La manifestation a été décalée pour des raisons climatiques en septembre 2025. La randonnée nocturne a, elle, été maintenue.

- Demandes de subventions

Cette année le CDE a effectué trois demandes de subventions :

- Une auprès du Conseil Départemental qui a été refusée au motif d'un manque de dépenses lors de l'exercice précédent.
- Une auprès de l'Agence Nationale du Sport pour laquelle nous avons obtenu 2500 €
- Une auprès de l'État dans le cadre du Fond pour le Développement de la Vie Associative avec la mise en place d'un séjour pour les femmes victimes de violences subventionné à hauteur de 10 000 €.

ESSONNE

Cécile GENEUVRE
Secrétaire Générale



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION